

LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND : ENTRE AVANCÉES ET LIMITES

CLÉMENCE FROMONT & BASTIEN POULIQUEN
MARS 2022



Credits: Reuters

LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND : ENTRE AVANCÉES ET LIMITES.

Pendant plus d'un siècle la France et l'Allemagne se sont affrontées de nombreuses fois. La guerre Franco-Prussienne (1870-1871), les guerres mondiales (1914-1918/1939-1945) mais aussi la Guerre Froide (1947-1991) qui opposait les blocs Est (ici la République Démocratique Allemande) et Ouest, ont rendu les relations franco-allemandes instables et mauvaises.

Aujourd'hui, en Europe la France et l'Allemagne sont deux puissances majeures. Mais les deux nations ont procédé à une lente reconstruction de leurs liens. Dès 1950 le projet d'une Communauté Européenne de la Défense (CED) a jeté les bases d'un renouveau et d'un cadre pour la France et la République Fédérale Allemande (RFA). Le 22 janvier 1963 est signé le traité de l'Élysée qui précise le rapprochement stratégique et tactique des deux pays. Il ne faut pas oublier que les deux nations ont toujours été proches des projets européens et ont disputé constamment des intérêts, parfois antagonistes.



Lors de la Guerre Froide, la RFA a vu, ici, une aide pour retrouver sa puissance d'avant-guerre et se reconstruire militairement. Alors que la France utilise des pactes pour contrecarrer la puissance montante du bloc de l'est. Sous le mandat du président français François Mitterrand et du chancelier allemand Helmut Kohl, les ministères de la défense et des affaires étrangères viennent à étroitement coopérer

Si, depuis la chute du mur de Berlin en 1989, la France et l'Allemagne se sont réconciliées, il en convient que ce sont les deux puissances qui possèdent les plus longues et fortes relations en Europe.

Les deux pays font partie d'organisations internationales : l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ainsi que l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Après l'échec de la création d'une Europe de la Défense, l'Allemagne et la France ont, bilatéralement, passé des accords.

Il sera ici question de la coopération franco-allemande dans le secteur de La Défense, peut-elle se faire dans les intérêts de chacun. Si Berlin et Paris ont forgé une coopération militaire et industrielle forte, les secteurs politique, économique et stratégique sont source de discorde entre au sein du couple.

UN RASSEMBLEMENT DES FORCES.

UNE TERRAIN COMMUN DE COOPÉRATION : LE TRAITÉ ATLANTIQUE NORD

La France (1949) et l'Allemagne (1955) sont des piliers de l'**OTAN** dont ils ont fait partie très rapidement. Ce sont le deux pays de l'Union Européenne qui assurent la sécurité en Europe occidentale.

La France et l'Allemagne possèdent des **luttons communes**, la plus récente étant celle du terrorisme.

La lutte contre le terrorisme.

Pour ce faire les armées sont amenées à coopérer et mettre en place des mesures communes. L'expertise conjuguée permet une plus grande efficacité. Les deux pays subissent des attaques depuis le début des années 2010. Ils ont mis en place des politiques de sécurité communes : les deux pays ont parlé de guerre contre le terrorisme et ont déclaré l'état d'urgence : "*Force est de constater que nous nous trouvons dans un état de guerre*" a indiqué le ministre de l'Intérieur de Sarre, Klaus Bouillon, des propos qui rejoignent ceux de Manuel Valls, premier ministre en 2015.



photos aux lendemains d'attentats en Allemagne et en France, crédits : france 3 régions / sud ouest

Berlin, qui souhaite affirmer sa position autant au sein de l'Union Européenne qu'au sein de l'OTAN a précisé que « le pilier européen de l'OTAN sera également renforcé par une coopération accrue entre les États membres de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense », le gouvernement allemand utilise même l'expression « **boussole stratégique** ». Conscient du rôle qu'il a joué pour s'affirmer, l'Allemagne adopte une stratégie bilatérale avec la France.

UNE ENTENTE POLITICO-MILITAIRE.

Le CFADS a été créé à l'occasion du **Traité de l'Elysée**, le 22 janvier 1988. Ce conseil a plusieurs missions pour que la collaboration franco-allemande puisse fonctionner. Il permet l'élaboration de **concepts communs** dans le domaine de la défense et de la sécurité, la concertation sur les questions de **sécurité européenne**, l'adoption de décisions concernant les unités mixtes, l'amélioration de la coopération des forces armées, ainsi que l'approfondissement de la coopération en matière d'armement selon l'article 4.

Tous les 6 mois se tiennent des réunions du Conseil. Pour ce faire, il faut compter sur la présence du Chancelier allemand, du Président de la République française, des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, du chef d'état-major des armées et de l'inspecteur général de la Bundeswehr. Au CFADS le personnel qualifié se multiplie : hauts fonctionnaires et officiers sont en charge d'écrire des rapports dans lesquels sont présentés les principaux résultats, recommandations et projets de planifications provenant des organes de travail. Le personnel militaire des deux pays est engagé dans diverses filières du conseil : directeurs politiques et chef d'état-major des armées/inspecteur général de la Bundeswehr.

Le CFADS est composé de 6 branches d'actions principales : **Coopération militaire, Stratégie et désarmement, Coopération en matière d'armement, Reconnaissance, Politique en matière d'armement et Affaires juridiques et contractuelles.**



Conseil de Sécurité, ministres allemand et français des affaires étrangères.
credit : defense.gouv.fr

Dans les armées, il est consacré toute une partie de l'apprentissage à la **compréhension des enjeux et des objectifs** mais aussi des **langues** des pays, qui sont en étroite collaboration avec la France. Si les deux armées se connaissent mutuellement alors elles seront amenées à mieux **travailler ensemble** et mettre en place des **projets communs** plus facilement. La formation de personnel hautement qualifié permet de réussir la coopération militaire des deux nations. On parle d'expérience militaro-culturel. Des institutions sont mises en place comme l'Ecole franco-allemande : elle permet la formation commune de techniciens et de pilotes de l'armée, on compte plus de 320 élèves chaque année.



Passation de commandement entre le général Abl (à gauche) et le général Boyard, et entre le colonel Leroux et le colonel Wachter, les adjoints.

Photo DNA/Laurent Habersetzer

La Brigade Franco-Allemande (BFA) :

Créée le 12 janvier 1989 cette brigade **associe les forces militaires terrestres** de deux pays : la France et l'Allemagne. Son principal objectif est de **maintenir la paix** à travers le monde grâce à l'unification des forces, dans un monde post-bipolaire. Ses interventions sont primordiales et dans des zones hostiles aux réels intérêts stratégiques : l'Afghanistan, le Kosovo ou encore le Mali. Aujourd'hui plus de 5000 soldats peuplent les rangs de la brigade et d'autres pays européens les renforcent : l'Espagne, le Luxembourg et la Belgique.

UNE COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Dans le cadre de la coopération militaire, les deux états frontaliers ont décidé de conjuguer leurs forces au sein d'entreprises industrielles dans le domaine de la défense.

Les coopérations franco-allemandes sont surtout en matière d' **aéronautique**. Depuis la fin des années 50 et grâce au progrès technique, sont arrivés sur le marché de nouveaux engins (signature du marché pour la production de 160 avions Transall C-130 en septembre 1964 ; production de l'avion d'appui tactique Alpha-Jet (Dassault/Bréguet – Dornier) en février 1972...). Mais aussi de nombreux accords : accord sur la phase de définition de l'hélicoptère antichar en octobre 1979 ; accord lié au développement d'un hélicoptère de combat pour les années 1990 par les deux ministres de la Défense en juillet 1987.



Transall C-130, credits : armée de l'air française



Alpha-Jet, credits : avionlegendaires.net

Plus récemment des **entreprises privées** mais en collaboration avec les deux pays ont vu le jour. Dès les années 2000 des entreprises, encore existantes sont créées, c'est le cas notamment du groupe **European Aeronautic Defence and Space company** (EADS). C'est, aujourd'hui, l'un des leaders mondiaux dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial, militaires.



crédits : jeunes-iheden.fr

L'IMPOSSIBLE ENTENTE DE DEUX MODÈLES ANTAGONISTES.

Depuis les années 1970, avec notamment le mandat de Valéry Giscard d'Estaing, les gouvernements français successifs ont mené une politique de **rapprochement avec l'Union Européenne** et les pays la composant. La notion de "couple franco-allemand" remonte au général De Gaulle dans le contexte de la Guerre froide et la fragmentation du territoire allemand en deux entités distinctes.

Cette relation étroite se matérialise dans de nombreux domaines. Cependant, force est de constater que le secteur de la défense est largement **en retard**, dû à différents facteurs que nous allons étudier.



Source : Coopération franco-allemande. Allemagne: Deutsche Presse-Agentur, 12/06/1965. Noir et blanc

L'OPPOSITION DES MODÈLES FRANCO-ALLEMAND : FOSSOYEUR D'UNE COOPÉRATION APPROFONDIE?

La première et la plus importante des limites est la question des besoins. En effet, les doctrines française et allemande diffèrent sur la majorité des sujets. La France est notamment spécialiste des **opérations extérieures**. Le lieutenant-colonel Michel Goya, dans son ouvrage *Le Temps des guépards*, répertorie 32 opérations de grandes ampleurs (de plus de 1000 soldats engagés) depuis les années 1960. Au contraire, la Bundeswehr présente moins de contingents déployés à l'extérieur et se contente globalement de la **formation de forces armées**. Alors que l'armée française est engagée dans des **actions de haute intensité**, comme au Mali dans le cadre d'une lutte anti-insurrectionnelle. Le **degré d'opérationnalité** requis n'est donc pas égal.

De plus, découlant d'une doctrine opposée, les deux armées diffèrent également par leurs **effectifs et équipements**. L'élément le plus représentatif de cela se trouve au niveau de la marine nationale qui est doté d'un porte-avion nucléaire, le Charles de Gaulle.



crédit : La voix du nord

Cette composante essentielle montre une volonté de **maintenir une place de premier ordre sur l'échiquier international**. Or, de tels choix ne sont pas anodins dans une armée, en effet, c'est autour de cela qu'est composé le reste des effectifs. Dans le cas d'un porte-avion, il est nécessaire de pouvoir déployer un groupe aéronaval pouvant assurer sa défense. Un tel groupe est composé en France d'un SNA (Sous-marin Nucléaire d'Attaque), de 2 frégates anti-sous-marines, d'une ou deux frégates anti-aériennes, d'une frégate en patrouille lointaine, d'un pétrolier ravitailleur ainsi qu'un avion radar de surveillance. A cela, s'ajoute la nécessité de posséder une composante aérienne capable de se poser sur porte-avion : le Rafale M de l'entreprise Dassault remplit actuellement ce rôle.

Il est ainsi difficile de mettre en place des programmes d'armement communs. Dans le cadre du projet franco-allemand du **SCAF** (Système de Combat Aérien du Futur), la capacité de se poser sur porte-avion est un des points de discorde ; les allemands souhaitant **se limiter** à un simple appareil de défense aérien.



Prototype du SCARF
Source : L'Usine Nouvelle

Source : U.S Military



Enfin, la question de la **dépendance extérieure**, et notamment aux Etats-Unis, est également cruciale. En France, cet enjeu est prépondérant dans le débat public. Depuis le général de Gaulle, l'autonomie stratégique et industrielle vis-à-vis de nos voisins transatlantique se situe au cœur de la politique. Plus récemment, le président

Emmanuel Macron a insisté sur la **souveraineté de la défense européenne**. Or, il est devenu clair que l'intention des allemands n'est pas de s'émanciper du parapluie américain. En 2020, répondant à des critiques du président Emmanuel Macron, la ministre de la Défense allemande de l'époque Annegret Kramp-Karrenbauer affirmait que : *"L'idée d'une autonomie stratégique indépendante des Etats-Unis est fausse"*. Cette position allemande découle en partie de la présence d'environ **34 500 soldats américains sur leur sol**, l'économie de plusieurs régions, telles que celle de Grafenwöhr en Bavière, en sont extrêmement **dépendantes**.

Les **systèmes politico-économiques** français et allemands sont très différents. Alors que la France est très centralisée dans sa gestion des questions de défense, l'Allemagne possède une répartition complexe des rôles au sein du gouvernement et avec l'échelon fédéral. En effet, l'équipement des forces armées revient au ministère fédéral de la Défense qui s'appuie sur la commande publique et le soutien à l'industrie de recherche ; tandis que le ministère fédéral de l'Économie contrôle de son côté les fusions et acquisitions ainsi que les exportations. Tout ceci dans le contexte institutionnel allemand où les ministres responsables de ces portefeuilles peuvent être de couleurs politiques différentes et ainsi s'opposer.

A cela, il faut ajouter que les **Länder** possèdent également une certaine marge de manœuvre sur les sujets de droit économique et de recherche scientifique. Les discussions entre les états français et allemand sont, de ce fait, rendues difficiles, compte tenu du nombre d'acteurs à contenter dans le camp germanique.



De plus, la **vision** qu'ont les populations de l'industrie de la défense est opposée. En France, un sondage de l'Ifop paru en 2021, affirmait que 64% de la population française avait une bonne image de cette filière. Alors qu'en Allemagne, une étude commandée par la Deutsche Gesellschaft für Wehrtechnik donnait 17% d'opinion positive, 41% neutre et 43% contre, ce qui rend nécessairement les gouvernements et partis allemands très prudents sur le sujet.

LE COUPLE FRANCE/ALLEMAGNE : ENTRE AVANCÉES ET LIMITES.

Par exemple, la promotion à l'étranger du matériel militaire allemand est très souvent prise en charge par des Secrétaires d'Etat, pour éviter l'implication de ministres de premier rang. Ainsi, cela entraîne une grande inconstance dans la politique de défense allemande qui est perméable aux aléas de l'opinion publique.

Enfin, il est nécessaire de noter que l'Allemagne **semble faire toujours passer l'industrie allemande avant la question de l'intégration européenne**. Ce qui est un danger pour les entreprises françaises car face à une politique allemande réaliste, la classe politique française est plus encline à un idéalisme centré autour du mythe du couple franco-allemand, qui n'existe pas chez nos voisins germaniques. Ainsi, **les méthodes de négociation** à l'œuvre ne laissent pas de place au hasard. Nous pouvons notamment penser à l'irruption d'un tiers pour affaiblir la partie française, comme l'intégration de l'Espagne au projet SCAF ou celle de l'entreprise Rheinmetall dans le programme MGCS (de char du futur). Tout cela est fait pour prendre la main dans les négociations et obtenir les meilleures conditions (telles que des brevets). Dans le cas où cela ne serait pas suffisant, l'Allemagne n'hésite pas non plus à se rabattre sur un second plan. Les exemples sont multiples : un développement de l'Eurofighter à la place du SCAF, une alliance Rheinmetall-BAe Systems pour remplacer le MGCS ou encore l'achat de P-8 américain pour pallier le MAWS.

Ainsi, bien que les agissements allemands ne soient pas condamnables en soi, ils ne semblent **pas en cohérence avec la volonté française** de mener des **projets multilatéraux de défense**, où l'intérêt européen passerait avant celui des Etats Nations.



credits : rfi.fr

SOURCES

- **La France et l'OTAN** - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (diplomatie.gouv.fr)
- **Défense européenne** : l'Allemagne veut garder l'Europe sous le parapluie de l'OTAN (latribune.fr)
- 487_GAREIS-AFRI_2010.pdf (afri-ct.org)
- **La Brigade franco-allemande** (BFA) - France-Allemagne.fr
- **La politique industrielle de défense de l'Allemagne** : l'Etat pris dans un jeu de perles de verre
- **Note de la FRS** : Fondation pour la Recherche Stratégique : FRS (frstrategie.org)
- Microsoft Word - **NOTE STRAT** - cooperation franco-allemande.docx (avisa-partners.com)
- **La Brigade franco-allemande** (BFA) - France-Allemagne.fr
- **Attentat de Berlin** : pourquoi un «vigipirate à l'allemande» divise le pays - l'Opinion (lopinion.fr)
- **Armement** : les erreurs allemandes de la France (latribune.fr)
- **La coopération en matière d'armement entre la France et l'Allemagne. Un terrain d'entente impossible ?** | IFRI - Institut français des relations internationales



SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

